

## DELIBERATION

### CFVU-020-2015

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu la loi n 2013-660 du 22 juillet 2013 relative   l'enseignement sup rieur et   la recherche, notamment son article 116 ;  
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;  
Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers,  
Vu les convocations envoy es aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 16 avril 2015.

**Objet de la d lib ration :** Cr ation d'un parcours M2   distance « Didactique des langues, des litt ratures et des cultures »

**La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 4 mai 2015 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :**

La cr ation d'un parcours M2   distance « Didactique des langues, des litt ratures et des cultures » est approuv e.

Cette d cision a  t  adopt e   l'unanimit .

**A Angers, le 12 mai 2015**

**Jean-Paul SAINT-ANDRE**  
*Le Pr sident de l'Universit  d'Angers*



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **7 mai 2015**

4. **Création d'un parcours master 2 à distance « Didactique des langues, des littératures et des cultures »**  
- vote

**UFR : Lettres, Langues et Sciences humaines**  
**Département des Lettres et Sciences du Langage**  
**Avis favorable du Conseil d'UFR du 23 mars 2015**  
**Passage au CFVU du :**  
**Rentrée universitaire: 2015 - 2016**

**Formation concernée : Lettres et Langues**

**Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient   
Changement de volume horaire   
Modification de répartition des UE dans les enseignements   
Changement d'ECTS   
Modification/création d'UEL dans le cycle L   
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)

**Mise en place de parcours**

*Incidence financière oui*  *non*   
(joindre un argumentaire)

Création d'UE

**Objet : Création D'un Master 2 à distance « Didactique des langues, des littératures et des cultures » (ProDiLaLiC) au sein de la spécialité A « Didactiques, politiques linguistiques, TICE » de la mention « Didactiques des langues »**

**1. Argumentaire**

Le souhait d'ouvrir un parcours de M2 à distance vise à compléter notre offre de formation. Nous proposons actuellement un parcours de M1 à distance (co-habilité avec les universités du Mans et de Tours), mais, contrairement à nos partenaires, nous ne proposons pas de M2 à distance. Or, nous recevons tous les ans des demandes en ce sens, provenant :

- des étudiants inscrits en M1 à distance qui souhaiteraient poursuivre leurs études en M2 au sein de l'université dans laquelle ils sont inscrits ;
- d'étudiants inscrits en M1 présentiel, qui ne peuvent suivre un M2 en présentiel car ils sont en stage et/ou en poste à l'étranger pendant l'année universitaire ;
- d'étudiants inscrits dans les M1 d'autres universités.

Nous les orientons actuellement vers les formations proposées par nos partenaires du Mans et de Tours, mais celles-ci ne correspondent pas toujours à leur profil/à leur demande ; ils ont parfois des difficultés pour trouver une formation à distance qui leur convienne. Savoir qu'il n'y a pas de continuité vers un M2 peut aussi détourner certains étudiants qui souhaiteraient s'inscrire en M1 à distance. C'est donc pour ces raisons que nous avons conçu ce parcours de M2 à distance « Didactique des langues, des littératures et des cultures » (ProDiLaLiC) qui s'inscrit dans la spécialité A « Didactique des langues, Politiques linguistiques et TICE ».

Notre objectif est d'élaborer un parcours qui soit complémentaire de ceux proposés par l'université du Mans dans notre maquette commune, et offre une formation dans le domaine de la didactique du FLE, qui mette l'accent sur la dimension culturelle et littéraire de l'enseignement/apprentissage des langues. Cette dimension culturelle et littéraire permet aussi d'associer à la formation les collègues de lettres par le biais d'une UE de littérature comparée. Pour réduire l'incidence financière, nous avons dans cette offre, pris en compte des cours existant déjà dans l'offre de formation à distance actuelle (de préférence déjà tutorés par des enseignants de l'université d'Angers), des cours existant déjà sous une forme présentielle à l'université d'Angers et qui doivent être mis en ligne et des cours entièrement nouveaux en nombre limité.

**2. Descriptif du parcours**

*-Objectifs du parcours*

Ce parcours s'adresse aux étudiants qui sont susceptibles d'occuper les fonctions de responsables des enseignements, conseiller pédagogique, directeur des cours dans des écoles de langues, publiques ou privées en France ou à l'étranger, coordonnateur en langues dans les services de formation continue des entreprises, des mouvements sociaux, des chambres de commerce, les Instituts et Centres Culturels, les services communs de langues en milieu universitaire, de chargés de l'élaboration de cursus, dans le système éducatif ou hors système éducatif, de chargé de la coordination d'action et de structuration des formations à l'intention de publics migrants en milieu associatif pour les collectivités

locales.

*-Compétences*

Les compétences suivantes sont développées : capacité à concevoir les syllabus ou les référentiels et les matériels d'enseignement ou de formation, capacité à conduire les analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques et culturelles des situations éducatives concernées, capacité à mener des audits sur les problèmes de formation en langues(FLE/FLS plus particulièrement), capacité à aménager ou à orienter des programmes, syllabus ou des matériels d'enseignement, pour assurer une meilleure adéquation à des situations éducatives et capacité à élaborer(aménager) du matériel d'enseignement.

*- Conditions d'admission*

L'admission se fait sur dossier pour les étudiants ayant obtenu un M1 avec une mention compatible ou un niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle. Les étudiants possédant un autre diplôme de même niveau y compris étranger, s'ils disposent d'une expérience correspondante peuvent être admissibles par la voie de la validation des acquis de l'expérience effectuées selon les modalités générales existantes. Elle concerne les enseignants et autres acteurs du domaine éducatif, en particulier ceux qui travaillent pour les domaines concernés (formation de migrants, formation d'adultes).

*-Partenariats*

L'Université d'Angers a établi des accords de partenariat qui permettent aux étudiants de réaliser leur stage et/ou une partie de leur formation à l'étranger. Nos partenariats privilégiés sont le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (stages longs de 9 mois), les Alliances Françaises, des universités étrangères (Algérie, Allemagne, Argentine, Chine, Grèce, Espagne, Inde, Pologne, Pays Bas, Palestine, Pologne, Portugal), les écoles d'immersion et collèges bilingues de Normandie (Minnesota-USA). Dans le cadre du projet d'internationalisation du semestre 4 (en cours) sera donnée la possibilité de passer le second semestre au sein d'une université partenaire (réalisation d'un stage, recueil des données pour le mémoire). Le CeLFE, Centre de langue française pour étrangers de l'Université d'Angers, accueille aussi de manière privilégiée des stagiaires de M2.

*-Organisation des enseignements*

Les enseignements se déroulent à distance, de manière annualisée. 7 unités d'enseignement : coefficient 1 ; 4 ECTS pour chaque UE, rapport de stage (coefficient 2 ; 10ECTS), 1 UE d'observation et analyses des pratiques d'enseignement (coefficient 1 ; 2ECTS), Mémoire (coefficient 3 ; 20 ECTS) ; soit 60 ECTS

-Le stage est d'une durée minimum de 250 heures. Il se déroule dans des institutions correspondant aux finalités professionnelles de la formation, en France ou à l'étranger. Il peut s'agir de stages offerts par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international ( stages longs) ou de stages effectués en structures publiques (universités, centres de formation continue...) ou privées (associations, chambres de commerce, SA/SARL...). Pour les étudiants en activité dans les domaines visés par la formation (en particulier ceux qui sont en poste dans les réseaux français à l'étranger), une dispense de stage (sans dispense de rapport de stage) peut être accordée sur demande.

-Le mémoire est un travail de recherche d'un format de 80 pages environ (hors annexes). Il implique la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée conforme aux exigences présentées dans l'UE « *Méthodologie de mémoire de recherche* » et dans l'UE « *de l'écriture académique et de recherche* ». Il doit être réalisé sous la direction d'un enseignant de la formation (ou d'un universitaire, ou d'un professionnel « extérieur » après l'accord préalable du responsable de la formation).

### 3. Equipe pédagogique

Nom et prénom	Fonctions	Section CNU pour les enseignants chercheurs	Equipe de recherche	Composante d'appartenance ou service d'affectation
KILANGA Julien	PR	07	CERIEC UPRESEA 922	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
VERNADAKIS Emmanuel	PR	11	CRILA UPRES EA 4639	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
ULMA Dominique	MCF	07	LLL (Laboratoire Ligérien de linguistique), UMR-CNRS 7270	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
MAILLARD Nadia	MCF	07	CERIEC UPRES EA922	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
GUEDAT-BITTIGHOFFER Delphine	ATER	07	CERIEC UPRES EA 922	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
KAZASIAN Emilie	Chargée de cours (doctorante)			
DOMINGUEZ Estefania	Chargée de Cours (doctorante)			
MENAN Bruno	Professeur certifié			UFR Sciences
PINTO FERREIRA Manuela	Directeur du Département de français au CIEP			CIEP (Centre international d'études pédagogiques)
BIGOT Violaine	MCF	07	DILTEC	Université Paris3
GUEST Bertrand	MCF	10		UFR Lettres, Langues et Sciences humaines

### 4. Eléments de calcul pour l'incidence financière

- Effectifs des étudiants à inscrire : Maximum 25 étudiants
- Nombre de cours à créer : 5
- Nombre de cours existant en présentiel et à mettre en ligne : 2
- Modalités de calcul fixées dans le référentiel (décision CA d'octobre 2014)
  - Mise en place d'une formation avec ses modules : HTD maximum : 50 à 150HTD (une seule fois) à charge de la composante.
  - responsabilité, animation, mise à jour pédagogique d'un module de formation à distance : 12hXnombre d'étudiants par cours à charge de la composante
  - Accompagnement pédagogique des enseignants contractuels et ATER pour les contenus de formation, validation, évaluation... : 12h à charge de la Composante.
- Pour la mise en œuvre : recourir, au début, aux UE existantes et déjà mises en ligne et créer progressivement les autres UE ( 75heures cette année et 75heures l'année suivante)
- Porteur du projet : Julien Kilanga
- Responsable : Nadia Maillard



<b>Rapport de stage</b>			<b>10</b>	<b>2</b>		<b>2</b>										
<b>Total Semestre pair</b>			<b>30</b>													

<p><b><u>Règles de validation du semestre</u></b></p> <p>Compensations possible  - au sein d'une UE, entre les différents EC de l'UE  - au sein du semestre entre les UE</p> <p>2nde session : conservation de la meilleure note au niveau UE</p>
---

Liste complète des matières

**I.Méthodologies**

1. Méthologie de mémoire
2. De l'écriture créative à l'écriture académique et de recherche

**II.Littératures et cultures**

*deux UE au choix parmi les suivantes*

- 1.Apprentissage des langues et des cultures et littérature de jeunesse
- 2.Les contacts des langues et des cultures dans la littérature
- 3.Littérature francophone et Francophonie

**III.Didactique et ingénierie de la formation**

*3UE au choix parmi les suivantes*

- 1.Enseigner les langues :entre théories et pratiques
- 2.Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques
- 3.Sociolinguistique et enseignement des langues
- 4.Ingénierie de formation:conception et construction de projets de formation.
- 5.S'adapter à la diversité des situations d'enseignement-apprentissage en langue 2
- 6.Création de séquences pédagogiques en ligne pour l'apprentissage en ligne des langues
- 7.Formation d'enseignants réflexifs de langue

#### **IV. Matière préparatoire au stage**

1.Observations et analyse des pratiques d'enseignement.

#### **V. Stage et mémoire**

1. Rapport de stage

2.Mémoire

\*les modalités pour les dispensés d'assiduité sont SANS OBJET pour une formation à distance

\*\* pour des raisons de simplification, les UE sont ici temporairement numérotées de 1 à 13

\*\*\* le choix des UE est contraint en fonction du parcours antérieur. Pour les étudiants n'ayant pas de M1 dans le domaine du FLE : 1 UE au choix parmi les UE 6 à 8 et 2 UE parmi les UE

Pour les étudiants ayant déjà un M2 dans le domaine du FLE : 3 UE au choix parmi les UE 9 à 12.

